

Image not found or type unknown



Demande induite par le demandeur d'une action lors d'un procès

Par **gayoyo_old**, le **19/06/2007** à **13:09**

Bonjour.

Un litige m'oppose à mon ex-employeur.

Je suis demandeur de l'action prud'homale que j'ai engagé contre lui.

Quelle demande peut invoquer le demandeur lors du procès lorsque le défendeur emploie des moyens juste pour gagner du temps et retarder ainsi l'avancée du procès car de toutes les façons il sait qu'il a tort?

Ce n'est pas la demande reconventionnelle car c'est le défendeur qui peut s'en prévaloir.

Merci d'avance.